

FFRP N°09728



**36 Place de l'église
07340 Peaugres
Tél : 04 75 34 87 81**

Assurance R.C.P.

GROUPAMA
Paris Val de Loire
60, Bd. Duhamel du Monceau
45160 OLIVET
Ct n° : 41789295M / 0002

Garantie financière:

GROUPAMA
Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
ct. n° 4000716162 /0

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme
de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : IM075100382

NOTICE D'INFORMATION

Séjour AUVERGNE – La Prade Haute - Route du Sancy - 63240 Le Mont-Dore (du samedi 07 au samedi 14 septembre 2024 - 7 nuitées)

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2024/2025 avec assurance IRA, FRA ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : 57 au maximum.
Dates : samedi 07 au samedi 14 septembre 2024.
Déplacements : en autocar grand tourisme

LIEU DU SEJOUR :

Village vacances La Prade Haute, Route du Sancy - 63240 Le Mont-Dore en AUVERGNE

Tél. : 04 73 65 00 96

Mail : montdore@touristravacances.com

Site : <https://touristravacances.com/fiche-etablissement/saison-hiver/le-mont-dore-la-prade-haute>

À seulement 1 km du centre-ville de Mont-Dore, le village vacances de La Prade Haute, domine la station, en plein cœur de l'Auvergne et , vous offre l'altitude idéale pour randonner et vous émerveiller devant le patrimoine culturel et naturel de cette région haut en couleur.

L'Hébergement : En pension complète : 55 chambres confortables, pour 2 personnes avec salle d'eau et toilettes séparées. Télévision incluse. Possibilité de chambres communicantes (2+2). Piscine couverte et chauffée, Sauna, Hammam, Bain à remous, salle de sports.

La Restauration : Restaurant panoramique avec repas servis en buffets frais et variés, vin compris. Soirées auvergnates avec spécialités régionales. Bar intérieur.

L'Animation de Soirée : Jeux, quiz, rencontres régionales... Chaque soir, spectacle, cabaret, chansons, théâtre soirée animée et piste de danse.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Programme des randonnées du village vacances La Prade Haute, avec 3 guides accompagnateur moyenne montagne, organisés en 3 groupes de niveaux différents limités à 20 personnes par groupe.

1 / La ronde des Cascades (Le saut du Loup, la cascade de Queureuilh et du Rossignolet)

½ Journée, 1h30 de randonnées et 100 m de Dénivelé. (Accès autocar 3 km)

2 / Lac du Guery

½ Journée, 2h30 de randonnées et 120 m de Dénivelé. (Accès autocar 11 km)

3 / Puy du Sancy

½ Journée, 3h30 de randonnées et 600 m de Dénivelé. (Accès autocar 3 km)

Pour éviter les 2 heures de montée, il y a la possibilité de prendre le téléphérique en aller simple

4 / Le pic du Capucin

½ Journée, 3h00 de randonnées et 410 m de Dénivelé. (Départ à pied du village vacances)

5 / Puy de la Vache et Lassolas

½ Journée, 3h00 de randonnées et 460 m de Dénivelé. (Accès autocar 25 km)

6 / Godivelle-Brion, tourbières et lacs

Journée, 4h00 de randonnées et 330 m de Dénivelé. (Accès autocar 60 km)

7 / Les crêtes du Sancy

Journée, 6h00 de randonnées et 560 m de Dénivelé. (Accès autocar 25 km)

8 / La vallée de Chaudefour

Journée, 6h00 de randonnées et 900 m de Dénivelé. (Accès autocar 18 km)

9 / Puy de Dôme et Pariou

Journée, 5h00 de randonnées et 500 m de Dénivelé. (Accès autocar 30 km)

Planification du déplacement en Autocar (3h30 de route + 45mn d'arrêt)

Samedi 07 Septembre 2024

Départ de Peaugres à 13h30 à voir avec le chauffeur

Arrivée au village vacances de La Prade Haute vers 17h30 et installation.

Installation autour du verre de l'amitié.

Samedi 14 Septembre 2024

Départ avant 10h00 après le petit déjeuner et avec un déjeuner Pique-nique.

HEBERGEMENT :

L'hébergement sera assuré par le **Village vacances La Prade Haute, Route du Sancy - 63240 Le Mont-Dore.**

Tel : **04 73 65 00 96**, qui assurera également, la fourniture des repas, avec pique-nique pour le déjeuner du midi.

La répartition dans les chambres se fait à l'inscription ou au plus tard avant le départ

Les lits sont faits à votre arrivée

Le Service hôtelier en milieu du séjour n'est pas compris et sera possible à l'accueil pour un cout de 6 €

COÛT DU SEJOUR :

Le coût du séjour est fixé à 610 € par personne prix ferme et définitif non révisable, en pension complète et en chambre double.

Supplément pour chambre individuelle : 98,00 € par personne, pour le séjour.

Ce prix comprend :

- La pension, du dîner du 1^{er} jour au déjeuner (pique-nique) du dernier jour.
- L'accompagnement des randonnées assuré par trois Animateurs Moyenne Montagne
- La fourniture du linge de toilette
- L'accès aux animations de soirée
- La contribution départementale de la FFRP (contribution financière UEIT)
- La contribution nationale de la FFRP (contribution financière EIT)
- La taxe de séjour
- Les pourboires aux guides, service et chauffeur

Ne sont pas compris :

- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)**
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS :

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré-inscription

FFRP N°09728

ATTENTION : Le nombre de chambres individuelles est limité à 5.

Le nombre de préinscrits par messagerie est à ce jour de 49 personnes et la décision de réaliser ce séjour est actée. Les documents d'inscriptions vous seront envoyés dès validation du séjour par la FFRandonnée.

Les documents d'inscriptions sont à compléter et à envoyer **au plus tôt** à l'association Découverte et Nature et ce avant la fin du contrat de réservation du villiage vacances La Prade Haute, soit le **24 novembre 2023**.

Cette inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 229€ à l'ordre de l'Association : Découverte et Nature.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS :

Acompte de : **200€** (assurance non comprise) à la pré-inscription avant la date limite du 24/11/2023 plus la Prime d'assurance : **29€**, facultative lors de l'inscription, **mais fortement conseillée, car il n'y a pas de possibilité de souscription d'assurance après inscription.**

Solde du séjour avant le 01 Juillet 2024

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

Tous vos règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association Découverte et Nature

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Tous les déplacements aux différents départs des marches se feront en autocar.

Il y aura une journée avec un départ de la marche depuis la structure pour permettre le repos du chauffeur

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

-Annulation faite avant le 01/05/2024 : toutes les sommes versées sont conservées par l'association

-Annulation faite entre le 01/05/2024 et le 01/07/2024 : toutes les sommes versées sont conservées par l'association.

-Annulation postérieure au 01/07/2024 : retenue de 100% du montant total du séjour.

-Vous avez la possibilité de trouver, une autre personne pour un célibataire en chambre individuelle ou, deux autre personnes, célibataires ou en couple en chambre double (Twins), pour reprendre votre engagement à ce voyage jusqu'à 15 jours avant le départ

Aucune réduction de prix ne sera accordée pour une arrivée tardive, ou un départ anticipé.

DIVERS :

Si nécessaire une réunion des participants, pourra être organisée avant le départ début septembre 2024.